

Master 2 Droit de la bioéthique

Type de diplôme

Master 2 professionnel

Formation diplômante

Année post-bac de sortie

Bac + 5

■
■
■
■ **Durée des études**
■ 1 an

■
■ **Lieu(x) d'enseignement**
■ Créteil - site Boule

■
■
■ **Accessible en**
■ Formation initiale
■ Formation continue

Domaine : Droit

Mention : Droit et justice

UFR/Institut : UFR de Droit

Responsables pédagogiques

Gérard Teboul

Secrétariat

UFR de Droit

Solange Husson - 01 56 72 60 37 - master-droit@univ-paris12.fr

Bureau A026 - 83,85 avenue du Général de Gaulle, 94010 Créteil cedex

Objectifs

La formation proposée aux étudiants permet d'assurer une continuité avec l'enseignement de droit de la bioéthique dispensé au sein du master 1 mention Droit et justice, spécialité Droit public de la Faculté de droit. Il convient d'insister, par ailleurs, sur les liens que le droit de la bioéthique entretient avec d'autres disciplines et, notamment, avec les disciplines relevant du secteur médical. A ce sujet, il est nécessaire de rappeler la place importante que tient la multidisciplinarité, voire la transdisciplinarité, dans le domaine de la bioéthique : par la variété des matières qui y sont enseignées (sciences, médecine, droit, etc.), l'université de Paris 12 constitue un cadre favorable à l'enseignement du droit de la bioéthique.

Débouchés

Cabinets d'avocats, secteur des biotechnologies, organisations internationales et européennes.

Poursuite d'études

La spécialité « droit de la bioéthique » a une finalité essentiellement professionnelle néanmoins il est possible de prolonger les études par la rédaction d'une thèse si le directeur de l'Ecole doctorale donne son accord.

Spécificités

Le diplôme est organisé en deux semestres permettant d'acquérir chacun 30 ECTS. Au second semestre les étudiants doivent effectuer un stage de six à huit semaines et rédiger un rapport de stage.

Compétence(s) visée(s)

Maîtrise des différentes branches du droit afin de former des juristes très compétents dans ce domaine.

Niveau de recrutement

Bac + 4

Formation(s) requise(s)

L'entrée en M2 professionnel « Droit de la bioéthique » suppose la validation d'une année M1 ou de diplômes et/ou expérience professionnelle jugés équivalents. Elle est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du directeur de la spécialité.

Inscription

Téléchargez le dossier de candidature

Programme des enseignements

Master 2 - Semestre 3

UE 1 Droit extra-national et comparé de la bioéthique :

- Droit international de la bioéthique
- Droit communautaire de la bioéthique et droit comparé des Etats de l' Europe

UE 2 Droit national de la bioéthique 1:

- Droit public de la santé et bioéthique
- Libertés publiques et droit fondamentaux

UE 3 Langues étrangères :

- Anglais
- Allemand, Espagnol, Italien (facultatif au choix)

Master 2 - Semestre 4

UE 1 Droit national de le bioéthique 2 :

- Droit privé de la bioéthique
- Recherche et médecine clinique

UE 2 Droit et pratique de bioéthique :

- Biotechnologies
- Enjeux contemporains du droit de la bioéthique
- Informatique (facultatif)

UE 3 Stage de six à huit semaines